

ANNEXE 4

Courrier du 24 janvier 2024 de RTE pour contribuer au PAC dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Pays des Ecrins et ses annexes :

- Liste des ouvrages implantés sur le territoire couvert par le SCoT du Pays des Ecrins et liste des ouvrages par commune ;
- Protocole de téléchargement des données RTE sur l'Open data énergies ;
- Recommandations à respecter aux abords des ouvrages électriques.



VOS RÉF. Votre mail du 16/01/2024
NOS RÉF. TER-PAC-2024-05031-CAS-
192523-S1J4B3
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-MAR-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.88.67.43.09 – 04.88.67.43.20
E-MAIL : rte-cdi-mar-urbanisme@rte-france.com

OBJET : PAC – Elaboration du SCOT du
Pays des Ecrins

DDTM HAUTES-ALPES
3, Place du Champsaur
BP 50 026
05001 Gap Cedex

A l'attention de Leber-Boyer
francine.leber-boyer@hautes-alpes.gouv.fr

Marseille, le 24/01/2024

Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes,

Nous accusons réception du courrier relatif au porter à connaissance concernant le projet d'élaboration du **SCOT du Pays des Ecrins** transmis par vos services pour avis le 16/01/2024.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension sur l'ensemble du territoire métropolitain. Dans ce cadre, RTE exploite, maintient et développe les infrastructures de réseau et garantit le bon fonctionnement, la sécurité et la sûreté du système électrique dans le respect de la réglementation technique, notamment l'arrêté technique du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

A cet égard, afin de préserver la qualité et la sécurité du réseau de transport d'énergie électrique (infrastructure vitale), de participer au développement économique et à l'aménagement des territoires ainsi que de permettre la prise en compte, dans la planification d'urbanisme, de la dimension énergétique, RTE attire l'attention des services sur les éléments ci-dessous :

1/ Les prescriptions du Document d'Orientations et d'Objectifs

Au regard des missions de service public de RTE, et afin de garantir dans le temps la compatibilité, la cohérence et la pérennité du réseau public de transport d'électricité avec son environnement, RTE préconise que figurent, au sein des règles générales du Document d'Orientations et d'Objectifs les dispositions suivantes :

« Les ouvrages du réseau public de transport d'électricité à haute et très haute tension contribuent à la solidarité des territoires, à l'accueil des énergies renouvelables, à l'attractivité



économique régionale et peuvent concourir à la préservation des espaces agricoles et des continuités écologiques.

Les documents d'urbanisme contribuent à garantir la pérennité et les possibilités d'évolution dudit réseau. Ils veillent à la compatibilité de l'utilisation du sol sous les lignes électriques avec le bon fonctionnement de ce réseau. Ils identifient le cas échéant les espaces dans lesquels la pérennisation desdits ouvrages peut s'accompagner d'une préservation des terres agricoles ou des continuités écologiques. »

2/ Les ouvrages existants sur le territoire concerné par le SCOT

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension.

L'emplacement de ces ouvrages est disponible sur le site de l'Open Data de Réseaux Energies :

<https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/accueil/>

Vous pouvez télécharger les données en vous y connectant.

Enfin, dans le cadre de la procédure que vous initiez, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre un dossier complet du projet d'arrêt du SCOT afin d'être en mesure d'émettre un avis. De préférence, nous souhaiterions recevoir ce dossier via un lien de téléchargement.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Pascal HESPERT
Chef de pôle Concertation Environnement Tiers

Copie : SCOT du Pays des Ecrins administration@paysdesecrins.com

Annexes :

- Liste des ouvrages implantés sur le territoire couvert par le SCOT du Pays des Ecrins et liste des ouvrages par commune
- Protocole de téléchargement des données RTE sur l'Open data énergies
- Recommandations à respecter aux abords des ouvrages électriques.



**Liste complète des Ouvrages du Réseau Public de Transport
d'Electricité (Servitudes I4)
implantés sur le Territoire du SCOT du Pays des Ecrins :**

GMR

RTE

**Groupe Maintenance Réseaux Provence - Alpes du Sud
251, rue Louis Lépine
13320 BOUC-BEL-AIR**

Liaison aérienne 225 000 Volts :

Ligne aérienne 225kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-PONCON

Liaison souterraine 63 000 Volts :

Liaison souterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L)-MONTDAUPHIN

Liaisons aérosouterraines 63 000 Volts :

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-BARBIN

Liaison aérosouterraine 63kV N0 2 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Poste de transformation 225 000, 150 000 et 63 000 Volts :

POSTE 225/150/63kV N0 1 ARGENTIERE (L)



Liste par commune des Ouvrages du Réseau Public de Transport d'Electricité traversant le Territoire du SCOT du Pays des Ecrins :

Champcella

Liaison souterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L)-MONTDAUPHIN

Ligne aérienne 225kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-PONCON

Freissinières

Liaison souterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L)-MONTDAUPHIN

Ligne aérienne 225kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-PONCON

La Roche-de-Rame

Liaison souterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L)-MONTDAUPHIN

Ligne aérienne 225kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-PONCON

L'Argentière-la-Bessée

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-BARBIN

Liaison aérosouterraine 63kV N0 2 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Liaison souterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L)-MONTDAUPHIN

Ligne aérienne 225kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-PONCON

POSTE 225/150/63kV N0 1 ARGENTIERE (L)

Saint-Martin-de-Queyrères

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Liaison aérosouterraine 63kV N0 1 ARGENTIERE (L) - SERRE-BARBIN

Liaison aérosouterraine 63kV N0 2 ARGENTIERE (L) - BRIANCON

Les communes suivantes du SCOT du projet ne sont pas concernées par les ouvrages du Réseau RTE, il s'agit de :

Les Vigneaux
Puy-Saint-Vincent
Vallouise-Pelvoux

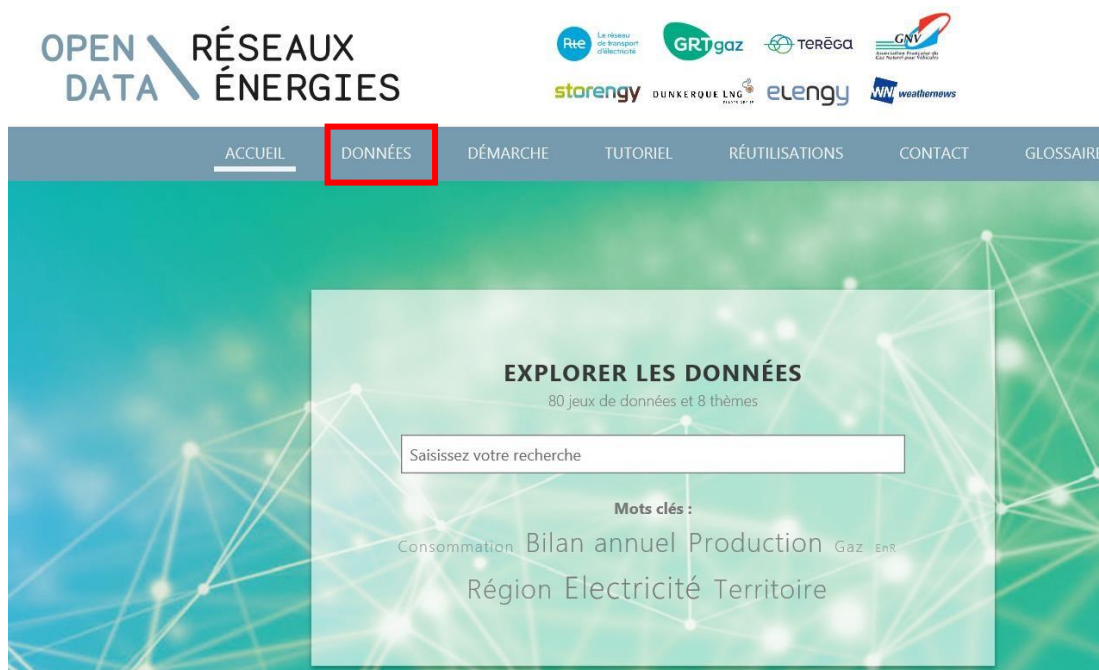


TELECHARGEMENT DU RESEAU RTE AU FORMAT SIG SUR LE SITE DE L'OPEN DATA RESEAUX-ENERGIES

Prérequis : un logiciel de SIG est nécessaire pour visualiser les données cartographiques du réseau RTE téléchargeables depuis l'Open Data.

Connectez-vous sur l'Open Data Réseaux Énergies

[Accueil — Open Data Réseaux Énergies \(ODRÉ\) \(reseaux-energies.fr\)](#)



Via l'onglet de « [Données](#) », dans le menu de gauche « [Mot clé](#) », déroulez la liste en cliquant sur « [Plus](#) » puis sélectionnez « [SIG](#) » puis filtrez « [RTE](#) »

Filtres

Vue

Analyse78

Carte28

Vue personnalisée3

Modifié

20172

201841

201937

Producteur

RTE49

GRTgaz7

GRTgaz, RTE, Teréga6

AFGNV3

RTE, METEO-FRANCE2

SDES, ODRÉ2

> Plus

Mot clé

Electricité63

Production32

Territoire30

Bilan annuel29

Région29

Consommation26

> Plus

Mot clé	
Electricité	89
Gaz	42
Production	38
Consommation	32
Région	31
Territoire	31
Bilan annuel	25
Infrastructure	20
Tableau de Bord Régional	14
Parc de production	13
EnR	11
Filière	11
SIG	11
Stoq	11
IRIS	8

Producteur

RTE

6

On y retrouve la donnée du patrimoine de RTE :

The screenshot displays a grid of six data layer cards for RTE's infrastructure. Each card includes a title, a description, the producer (RTE), the license (Licence Ouverte (Etalab)), and a set of download buttons (Electricité, INSPIRE, SIG, Infrastructure). The cards are arranged in a 3x2 grid. The card for 'Lignes souterraines RTE (au 8 décembre 2018)' is highlighted with a red rectangular border.

- Enceintes de poste RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des enceintes contenant un ou plusieurs postes électriques.
- Postes électriques RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des postes électriques de propriété ou copropriété RTE.
- Points de passage souterrains RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des points de passages appartenant aux lignes souterraines du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.
- Lignes aériennes RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes aériennes du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.
- Pylônes RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 Décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des pylônes appartenant aux lignes aériennes du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.
- Lignes souterraines RTE (au 8 décembre 2018)**: Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes souterraines du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.

On y retrouve les couches du réseau scindé en fonction de la typologie des ouvrages :

- Lignes aériennes
- Liaisons souterraines
- Pylônes
- Localisation et Enceintes de postes électriques
- Points de passage souterrain (domaine Liaison souterraine : chambres de raccordement)

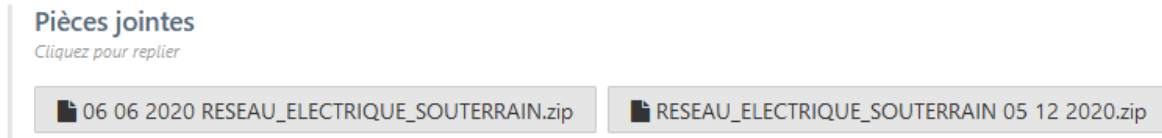
Cliquez sur le jeu de données que vous souhaitez télécharger (ici par exemple, les lignes souterraines).

Prenez connaissance des informations écrites qui s'affichent, cliquez sur l'onglet « [Informations](#) » puis descendez en bas de la page.

The screenshot shows the 'Lignes souterraines RTE (au 5 décembre 2020)' data layer page. The 'Informations' tab is selected, and the page content is partially visible below the navigation bar.

Ce fichier présente, au 5 décembre 2020 pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes so

Dans la rubrique « [Pièces jointes](#) » puis cliquez sur le fichier [.zip](#) le plus récent pour lancer le téléchargement (de l'ensemble du jeu de données au format Shape).



Attention de bien télécharger les données les plus récentes

Voir l'onglet « [Export](#) » pour consulter les autres formats disponibles



Déclassement des EBC

La donnée matérialisant le balancement des câbles (sur laquelle RTE se base pour déterminer la largeur optimale des bandes de déclassement autour des liaisons aériennes qui traversent des EBC) se trouve ici :

[Végétation dans l'emprise des lignes RTE — Open Data Réseaux Énergies \(ODRÉ\) \(reseaux-energies.fr\)](https://reseaux-energies.fr/od/rte-vegetation)

Voir le fichier .zip (BDR_CGGLA...) de la page « Informations » :

Suivre les mises à jour



Suivre les mises à jour

En vous abonnant à ce jeu de données, vo

Dernier traitement

12 octobre 2020 17:48 (métadonnées)

10 septembre 2019 20:57 (données)

Pièces jointes

Cliquez pour replier



BDR_CGGLA_VEGEO_20190705.zip

Attention toutefois à la date de mise à jour car le réseau évolue et la diachronie des données peut entraîner des erreurs de déclassement.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à rte-inspire-infos@rte-france.com



Rte

Le réseau
de transport
d'électricité

Prévenir
pour mieux
construire

INFORMEZ RTE

**des projets de construction à proximité
des lignes électriques
à haute et très haute tension**

PRÉVENEZ RTE

pour mieux instruire

Il est important que vous informiez RTE, Réseau de transport d'électricité, lors de toute demande d'autorisation d'urbanisme, et ce afin de vous assurer de la compatibilité de vos projets de construction avec la présence des ouvrages électriques existants.

C'est en effet au cas par cas que les distances de sécurité à respecter sont déterminées, selon diverses prescriptions réglementaires* et en fonction des caractéristiques des constructions.

Le saviez-vous ?

UNE COMMUNE SUR DEUX EST CONCERNÉE PAR UNE SERVITUDE I4**

ALORS, SI C'EST LE CAS DE VOTRE COMMUNE, CONTACTEZ-NOUS !

QUELS PROJETS DE CONSTRUCTION SONT CONCERNÉS ?

- Tous les projets situés **à moins de 100 mètres** d'un ouvrage électrique aérien ou souterrain de RTE.

QUELS SONT LES DOSSIERS CONCERNÉS ?

- Les instructions** (permis de construire, certificat d'urbanisme...).
- Les « porter à connaissance » et les « projets d'arrêt »** (Plan Local d'Urbanisme...).

Quels que soient les travaux effectués, **la présence à proximité d'une ligne électrique haute et très haute tension est une contrainte à prendre en compte** (réfection toiture, pose d'antenne, peinture, ravalement de façade, élagage...).

OÙ TROUVER L'IMPLANTATION DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES RTE ?

- Sur le plan des servitudes I4 du plan d'urbanisme de la commune (PLU, cartes communales).

+ de 105 000 km

Dans le cadre de sa mission de service public, RTE, Réseau de transport d'électricité, exploite, maintient et développe le réseau électrique aérien et souterrain à haute et très haute tension.

de lignes en France pour assurer la solidarité entre les régions afin que chacun ait un accès économique, sûr et propre à l'énergie électrique.

* Arrêté interministériel du 17 mai 2001 et Code du travail.

** Servitude I4 : servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine.

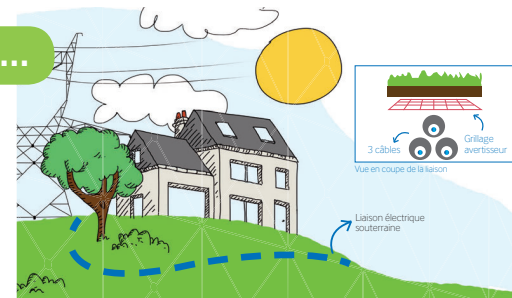
CONTACTEZ RTE

pour mieux construire

SI VOUS CONTACTEZ RTE...

LES GARANTIES

- Projet compatible :**
 - début des travaux.
- Projet à adapter au stade du permis de construire :**
 - début des travaux retardé, mais chantier serein et au final compatible.



SI VOUS NE CONTACTEZ PAS RTE...

LES RISQUES

- ▲ **L'arrêt du chantier :** modification nécessaire du projet même après la délivrance du permis de construire.
- ▲ **L'accident pendant et après le chantier :** construire trop près d'une ligne, c'est risquer l'électrocution par amorçage à proximité d'une ligne aérienne ou l'accrochage de la ligne souterraine avec un engin de chantier.
- ▲ **La modification ou destruction d'une partie du bâtiment après construction.**



